



Assurance-vie avec décès antérieur bénéficiaire

Par **fafoufou**, le **07/03/2009** à **15:28**

Bonjour,

J'ai une question concernant l'assurance-vie.

Mon oncle est décédé cet été et je suis le successeur désigné sur son testament (Sa femme était décédée et ils n'avaient pas d'enfants) .Lors du dernier rendez-vous avec le notaire, ce dernier m'a informé qu'il y avait un assurance-vie sans bénéficiaires et puis il est passé à un autre sujet.

Sur le moment je n'ai pas fait attention à cette remarque mais avec le recul, je ne comprend pas. J'imagine que lors de la contraction de cette assurance mon oncle avait désigné sa femme comme bénéficiaire et que comme cette dernière est décédée avant lui il n'y a plus de bénéficiaire pour l'assureur. J'aimerais savoir si normalement, en tant que successeur désigné le bénéfice du contrat ne devra pas être reversé?

Je vous remercie par avance.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **07/03/2009** à **15:43**

Bonjour,

Tout dépend de la qualité de la rédaction de la clause bénéficiaire.

En effet, celle-ci peut tout prévoir en cas de pré-décès des bénéficiaires désignés...

EXEMPLE:

Mon épouse (votre tante), à défaut SES héritiers ou à défaut MES héritiers peut avoir une signification totalement différente.

Par **fafoufou**, le **07/03/2009** à **15:55**

Bonjour,

Malheureusement, je n'en ai aucune idée. Le notaire a dit cette phrase sans plus d'explication et c'est après que j'ai réagi...De plus, je suppose que mon oncle avait désigné sa femme: je n'en sais rien! A savoir que ma tante (sa femme) n'avait pas de descendance, ni d'héritiers à part moi. Enfin, à une époque il avait demandé des informations précises sur mon fils (date et lieu de naissance, adresse précise...) je ne sais pas si c'était dans le but de le désigner mais depuis mon fils à bien grandi et à surtout déménagé plusieurs fois.

Je me doute qu'il serait plus simple de poser cette question à mon notaire mais il n'est pas très éloquent et comme je n'y connais pas grand chose, il me "prend de haut".

Je vous remercie encore.